

réfléchissent sur le vide créé autour d'eux par leur funeste passion, qu'ils contemplent les profondeurs de l'abîme que la loi civile leur permet de sonder par des mesures répressives et protectrices en même temps. Peut-être que l'amour-propre, ce grand ressort du cœur humain, créera chez quelques-uns d'entre eux une sorte d'individualité morale, capable de les faire regarder en haut et monter dans l'estime d'autrui. Tout le monde comprend que l'amour-propre toujours accompagné d'une grande susceptibilité peut devenir ainsi un stimulant dans la voie du bien. Ne pourrait-il pas arriver aussi que l'amour-propre, la vanité, la présomption et l'orgueil, blessés chez nos ivrognes par l'action de la loi se convertiraient chez eux en autant d'agents d'émulation pour les engager et maintenir dans la voie dont ils s'étaient volontairement écartés. Quoiqu'il en soit la société ne veut aucun mal à ces victimes d'une passion tyrannique.

Et pour preuve notre législature provinciale n'a-t-elle pas promulgué en 1870 une loi tendant à établir un asile pour les ivrognes d'habitude ? Oai, répond avec empressement notre provocateur ; et dans cette loi on y envisage l'ivrognerie comme une maladie et on la traite comme telle. Donc &c., &c. Pardon, M. le professeur. Notre législature provinciale, composée d'hommes étrangers à l'art médical, n'a jamais défini la maladie dans le sens que vous paraissez lui attribuer. A-t-on statué à Québec que l'ivrognerie est une maladie physique, ou une névrose pure et simple, ou bien une maladie morale ? &c., &c.

Jamais ! Et comment pourrait-on le faire ? Allons ; il faut accorder un peu plus de délicatesse, de prudence et de sagesse à nos législateurs ; ne leur faisons pas l'injure de croire qu'ils nourrissent de telles prétentions.

Qu'ils viennent au secours de la morale, à la bonne heure.faire de la médecine ? Non !

Dans la supposition que nos législatures locales et fédérales se permettraient la fantaisie de législater en faveur des immunités de l'ivresse, qu'advierait-il ? Inévitablement que nous